



Arnaud **POURREDON**
et Romain **RENARD**
fondateurs de Meditect

BORDEAUX MEDITECT SE RENFORCE POUR S'ÉTENDRE EN AFRIQUE

La start-up bordelaise Meditect réalise sa première levée de fonds institutionnelle auprès de LBO France, pour un montant total de 1,5 million d'euros. Accompagnée par Unitec, la jeune entreprise a créé une solution de traçabilité et d'authentification des médicaments à destination des patients, des laboratoires pharmaceutiques et des pharmaciens. « Notre ambition est de digitaliser et révolutionner la relation au médicament, pour réduire le médicament de la rue en Afrique subsaharienne », explique Arnaud Pourredon, co-fondateur de Meditect. Grâce à cette levée de fonds, l'entreprise, qui compte aujourd'hui 15 collaborateurs répartis entre la France et la Côte d'Ivoire, compte étendre son service à des pays clés comme le Sénégal et le Cameroun. « Nous sommes ravis d'accueillir Meditect au sein de notre portefeuille Digital Health 2. Leur compréhension des usages locaux, leur technologie native à la fois mobile et blockchain et leur partenariat avec les pharmacies locales répondent aux défis des pays émergents au sein desquels la révolution numérique est rapide », assure Sébastien Woynar, directeur d'investissement chez LBO France. Meditect était déjà partenaire du laboratoire UPSA.

BORDEAUX MÉTROPOLE FONDS D'URGENCE COVID

En partenariat avec la CCI Bordeaux Gironde, la Chambre de Métiers et la Chambre d'Agriculture de la Gironde, Bordeaux Métropole a mis en place un fonds de soutien exceptionnel pour apporter une aide aux entreprises, commerçants et artisans touchés par les conséquences du confinement. Après les avoir aidés à se retrouver dans les démarches administratives, « il s'agit maintenant de leur permettre de retrouver une stabilité financière pour une reprise d'activité dans les meilleures conditions », ainsi que l'explique Nicolas Florian, vice-président en charge de l'attractivité économique et maire de Bordeaux. Ce fonds de 15,7 millions d'euros leur permettra de bénéficier d'une aide forfaitaire de 1 500 euros lorsqu'ils comptent de 1 à 5 salariés, ainsi qu'un « bonus emploi » de 1 000 euros pour chaque entreprise employant 2 salariés équivalent temps plein hors dirigeants. Pour certains secteurs très porteurs d'emplois et particulièrement touchés par la crise, le soutien pourra être étendu aux entreprises de 1 à 9 salariés. Il suffira de justifier de son implantation principale sur l'une des 28 communes de Bordeaux Métropole et de déclarer sur l'honneur une perte de CA minimale de 40 % en raison de la crise du Covid 19. Les demandes peuvent être déposées depuis le 11 mai sur une plateforme spécialement créée pour l'occasion (www.fondsurgencebordeauxmetropole.fr). La gestion des dossiers a été confiée aux chambres consulaires. La date limite de dépôt des dossiers est fixée au 30 juin. 9 000 entreprises devraient être concernées par ce dispositif.



CANCER ET CORONAVIRUS APPEL AUX DONNÉS DE LA FONDATION BERGONIÉ

D'après une étude chinoise récente, le fait d'avoir un cancer pourrait être associé à un taux d'infection au Covid-19 plus élevé que pour l'ensemble de la population et à un risque accru en termes de morbidité et de mortalité en cas d'infection. La fondation d'entreprises Bergonié, dont la mission est de soutenir l'Institut Bergonié, pôle d'excellence de recherche et de soin en cancérologie du grand Sud-Ouest, lance un appel aux dons pour son projet Eclisa. Il a pour objectif d'étudier la réponse immunitaire au Covid-19 de patients atteints de cancer et recevant un traitement systémique tels que chimiothérapie, immunothérapie ou inhibiteur de tyrosine kinase, entraînant une fragilité immunitaire. Le projet Eclisa vise aussi à étudier la possibilité de poursuite de traitement chez les patients infectés. L'échantillon prévu pour cette étude régionale est de 5 000 patients âgés de plus de 18 ans.